



Conférence sur le Financement du NEPAD

Dakar, du 15 au 17 Avril 2002

Atelier: Agriculture, Diversification et Accès aux marchés

Président: S.E.M. Laurent GBAGBO
Président de la République de Côte d'Ivoire

Modérateur : Dr André-PHILIPPE FUTA
Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
de la République Démocratique du Congo

Rapporteur: Dr Tshikala TSHIBAKA
Chef de la Sous-Division de l'Assistance aux
Politiques de la FAO

Date: Lundi 15 avril 2002

Lieu : Hotel Méridien Président
Dakar, Sénégal

L'atelier sur **L'AGRICULTURE, LA DIVERSIFICATION ET L'ACCES AUX MARCHES** s'est tenu à l'hôtel Méridien Président de Dakar, le 15 avril 2002 de 16h à 19h sous la présidence de **Son Excellence de Monsieur Laurent GBAGBO, Président de la République de Côte d'Ivoire.**

L'atelier avait comme modérateur, **Dr André-PHILIPPE FUTA**, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de la République Démocratique du Congo, et comme rapporteur, **Dr Tshikala TSHIBAKA**, Chef de la Sous-Division de l'Assistance aux Politiques de la FAO.

Le rapporteur était assisté de deux experts nationaux : **M. Cheikh Saadbouh SECK**, Directeur du Commerce Extérieur au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et du Commerce, **Dr Moussa BAKHAYOKHO**, Conseiller Technique au Ministère de l'Agriculture et de l'élevage.

Dans son introduction, le Président GBAGBO a évoqué la situation de l'agriculture africaine qui, depuis les indépendances, est restée essentiellement traditionnelle, c'est-à-dire caractérisée par une très faible évolution technologique. Le secteur, a-t-il poursuivi, est marqué par un très bas niveau de productivité, de compétitivité et par une faible valeur ajoutée étant donné son degré d'intégration verticale limitée.

Le Président GBAGBO a terminé en soulignant que les modes de production agricole en Afrique n'ont pas répondu adéquatement et d'une façon durable aux besoins d'une population africaine en pleine croissance. Cette situation a entraîné la dégradation de l'environnement.

1. PRESENTATION

Après l'intervention du Président, la parole a été donnée respectivement à **M. Papa DIOUF**, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage du Sénégal et à **Madame Aïchatou Agne POUYE**, Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et du Commerce. Les interventions ont porté d'une part sur le **diagnostic de l'agriculture africaine** et d'autre part sur **les contraintes relatives à l'accès aux marchés.**

Ils ont en outre proposé quelques axes d'intervention dans le cadre du NEPAD sur les domaines ci-après:

- le développement des infrastructures ;
- les réformes foncières ;
- le développement des institutions de crédit et de financement de l'agriculture ;
- l'intégration de la question genre ;
- la nécessité d'assurer l'autosuffisance et la sécurité alimentaires ;
- l'accès aux marchés régionaux et internationaux ;
- la rationalisation et le renforcement des capacités des organisations professionnelles ;
- le développement et la gestion des ressources naturelles (telles que l'eau, la terre et les ressources génétiques) et enfin ;
- la nécessité de développer l'information commerciale ;
- la nécessité de mieux négocier les accords commerciaux internationaux.

2. DEBATS

Les débats qui ont suivi ont essentiellement porté sur la production agricole, le développement des ressources humaines, les investissements et l'accès aux marchés.

En ce qui concerne **la production**, l'atelier s'est appesanti sur :

- la préservation des semences et d'autres ressources génétiques en proposant aux autres Etats africains d'élaborer, à l'instar des pays membres de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI), une législation appropriée de protection de la propriété intellectuelle ;
- l'harmonisation de la réglementation en matière de semences et d'autres ressources génétiques afin de favoriser les échanges entre les pays africains et aider au développement des associations de producteurs et distributeurs de semences ;
- la nécessité d'améliorer l'accès aux moyens de production en particulier à la terre et au crédit.

Concernant **les ressources humaines**, l'accent a été mis sur le renforcement des capacités; l'objectif étant de créer une génération d'entrepreneurs dont la vocation est de faire de l'agriculture une activité essentiellement commerciale.

En outre, il a été mis en exergue l'impact négatif du VIH/SIDA sur les ressources humaines et ses conséquences sur la production agricole.

L'atelier a également évoqué les aspects liés à **l'investissement et au financement** agricoles. A ce titre, il a été proposé que les gouvernements africains engagent des réformes en profondeur de leur politiques économiques et envisagent d'allouer des investissements publics adéquats au développement de l'agriculture.

Par ailleurs, l'atelier a mis l'accent sur la nécessité de développer des **mécanismes de garantie et d'assurance** pour protéger les investisseurs privés, les agriculteurs et les autres opérateurs économiques contre les risques économiques et les calamités naturelles.

Ce dispositif devrait avoir une incidence favorable sur le niveau des investissements privés et sur celui des crédits que le secteur financier pourrait octroyer à l'agriculture. Ces efforts d'investissement contribueront à :

- l'augmentation de la productivité agricole ;
- la réduction des coûts de transactions ;
- la promotion de la diversification horizontale et verticale de l'agriculture ;
- l'amélioration de la qualité des produits.

S'agissant de **l'accès aux marchés**, les participants ont déploré les **subventions et soutiens** accordés aux producteurs des pays développés et qui créent une concurrence déloyale aux produits agricoles africains et à ceux d'autres pays en développement. **Ces subventions s'élèvent en moyenne à un milliard de dollars par jour.**

Pour améliorer l'accès aux marchés, l'atelier propose la mise en œuvre d'une politique d'intégration des marchés régionaux. Pour ce faire, le développement des infrastructures de commerce, l'harmonisation des cadres juridiques et l'élaboration des normes de qualité des produits agricoles, constituent des actions prioritaires à envisager.